



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITEE

E/CONF.74/L.78 (Abstract)  
25 août 1982

ESPAGNOL ET FRANCAIS  
SEULEMENT

QUATRIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR  
LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES  
Genève, 24 août-14 septembre 1982  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION DANS  
LEURS REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRES ACCOMPLIS QUANT  
A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA TROISIEME  
CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS  
GEOGRAPHIQUES

Rapport d'Irlande

Document présenté par l'Irlande

\* E/CONF.74/1

Rapport présenté par la République d'Irlande — Résumé

Certaines administrations reconnaissent officiellement plus d'une seule langue et de ce fait plus d'une seule forme pour les noms géographiques. Des noms qui, souvent, ont une signification dans une langue perdent toute signification dans une autre.

En Irlande, deux langues sont reconnues officiellement: l'irlandais et l'anglais. Ces deux langues sont entièrement distinctes du point de vue linguistique. L'irlandais date de l'époque préhistorique, tandis que l'anglais s'est répandu en Irlande au cours des siècles derniers. Beaucoup de gens utilisent les deux langues. Depuis le début du 16<sup>ème</sup> siècle, l'irlandais était complètement ignoré par tous les gouvernements, en tant que langue écrite. Quand le nouvel Etat indépendant de la République d'Irlande a été établi en 1922, le rétablissement de l'irlandais a été considéré comme faisant partie intégrante de la philosophie d'indépendance. Après quelque temps, une commission a été nommée par le gouvernement pour établir, par une recherche approfondie, les formes d'origine des noms géographiques, dont la plupart viennent de l'irlandais. Une équipe professionnelle de chercheurs est employée à plein-temps et le travail de celle-ci est maintenant directement lié au travail du Cadastre. Les cartes à grande échelle les plus récentes sont pratiquement bilingues et il est prévu une publication sous forme de livre des connaissances historiques recueillies. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

Le multilinguisme cherche à sauvegarder l'héritage de l'état d'extinction, mais n'intéresse évidemment pas les institutions monoglottes. C'est un problème universel. La reproduction de noms d'autres écritures pose aussi des problèmes et devrait en vérité être faite par l'emploi de transcriptions phonétiques directes, sauf dans le cas d'une traduction littérale. Dans le but d'une normalisation, un système de symboles/codes, reconnu au niveau international, conviendrait peut-être mieux que des noms géographiques, et particulièrement dans l'emploi d'appareils qui incorporent des ordinateurs.